



Avis de recrutement d'un « Chargé de Programme PRAOP/ECOWAP »

Contexte

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP), la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) apporte un appui aux Organisations Professionnelles Faïtières (OPF) qui sont des parties prenantes importantes dans le dispositif organisationnel et de mise en oeuvre de ladite politique. Ces OPF sont le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) et le Réseau Billital Marobé (RBM), trois organisations professionnelles d'envergure régionale qui, dans le cadre du processus de lutte contre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire, prennent en charge la défense des intérêts économiques, sociaux et environnementaux des exploitations familiales d'agriculteurs, d'éleveurs, de pasteurs, d'exploitants forestiers et de pêcheurs sur l'ensemble de leurs zones d'intervention. Les OPF ont apporté leurs contributions au cours des 10 ans de l'ECOWAP et accompagnent le processus de l'élaboration de la deuxième génération des Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) et du Plan Régional d'Investissement Agricole (PRIA). Afin de renforcer leurs capacités, la Confédération suisse, à travers la DDC, apporte un appui à la CEDEAO à travers la signature d'une convention de financement du programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP). Ce programme est initié pour appuyer les trois OPF (ROPPA, le RBM, l'APÉSS) dans le cadre de leur implication dans l'élaboration et la mise en oeuvre de l'ECOWAP. L'objectif de ce programme est de Contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale en Afrique de l'Ouest à travers la mise en oeuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP). A ce titre le programme veut appuyer les OPF à accroître les services rendus à leurs membres en tant que acteurs et bénéficiaires des mécanismes. Il vient renforcer une dynamique de coopération axée sur la défense des intérêts des exploitations familiales.

En effet, dans cet effort, les OPF ont en vue, l'amélioration des conditions de vie et de travail des exploitations familiales au niveau de tous les sous--secteurs ruraux : agriculture, élevage, pastoralisme, pêche et exploitation forestière.

Le PRAOP/ECOWAP est prévu pour durer du 15 décembre 2015 au 14 décembre 2019.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du PRAOP, les OPF (ROPPA, RBM, APESS) bénéficiaires dudit programme, recrutent un « Chargé de Programme PRAOP/ECOWAP ».

Missions

Sous la responsabilité des OPF et sous la supervision de la CEDEAO (Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation ; Direction de l'Agriculture et du Développement Rural), le Chargé de Programme PRAOP/ECOWAP aura pour mission de planifier et suivre l'ensemble des activités du programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP).

Tâches

En étroite collaboration avec les organisations de producteurs régionaux, et la CEDEAO, les tâches confiées au Chargé de programme PRAOP/ECOWAP sont les suivantes :

- i) assurer la programmation technique et budgétaire annuelle du programme,
- ii) superviser la réalisation des activités programmées,
- iii) préparer les rapports d'exécution technique et financière de l'ensemble du programme destinés au comité de pilotage et aux partenaires techniques et financiers ;
- iv) appuyer les OPF dans l'élaboration de leurs rapports d'exécution,
- v) développer la collaboration entre les OPF et la CEDEAO,
- vi) assurer toutes autres tâches qui lui seront confiées par la CEDEAO et les bénéficiaires du PRAOP.

Le Chargé de programme sera basé au sein de l'ARAA à Lomé au Togo.

Qualifications et expériences

Le Chargé de Programme PRAOP/ECOWAP, personne fortement qualifiée dans la thématique du programme doit répondre au profil suivant :

- avoir au moins le diplôme de BAC + 4 ans (maîtrise, master, ingéniorat, Doctorat/PhD, ...) en agriculture, élevage, développement rural, sociologie, économie agricole ou en développement coopératif ;
- avoir au moins dix (10) années d'expériences dans les domaines de développement des organisations professionnelles agricoles (OPF), de développement des filières agricoles ou animales ;
- avoir travaillé dans une organisation de producteurs au niveau sous régional (espace CEDEAO) ou international constitue un atout.

Compétences

Le Chargé de Programme PRAOP/ECOWAP doit avoir :

- de solides connaissances en renforcement de capacités et de plaidoyer des organisations professionnelles aux niveaux régional et national ;
- une très bonne connaissance de la gouvernance des organisations professionnelles faitières ;
- des compétences avérées dans la supervision et le suivi des projets de développement rural ;

- une bonne connaissance pratique de l'élaboration et de l'analyse des politiques, et avoir des expériences des programmes régionaux agricoles, de leur conception, planification et mise en oeuvre ;
- des capacités en gestion de projet : compétences organisationnelles, sens de l'anticipation et de la planification ;
- une solide expérience de travail avec les organisations professionnelles régionales agricoles ;
- d'excellentes connaissances avec une capacité à résoudre les problèmes de développement du secteur agricole ;
- d'excellentes capacités dans l'organisation et l'animation de réunions régionales ;; -- une excellence capacité en communication orale et écrite ;
- d'excellentes capacités à travailler dans un environnement multiculturel ;
- une excellente aptitude en matière de rédaction et d'établissement de rapports.

Langues

La maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission de la CEDEAO est exigée.

Durée du contrat

L'engagement du Chargé de programme se fera sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période 12 mois, renouvelables sous réserve d'une évaluation positive de ses performances. Il aura un statut de consultant.

Genre

Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

Comment postuler :

Tous les candidats intéressés doivent soumettre électroniquement leur dossier de candidature à l'adresse E-mail suivante : recrutement.praop@gmail.com avec en objet : « SCI--Charge de programme PRAOP ». Le dossier de candidature devra comporter (1) une lettre de motivation, (2) un CV détaillé actualisé signé, (3) les copies scannées des diplômes et autres attestations, (4) les copies scannées des attestations de travail et (5) une liste de 3 personnes de référence.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour une interview.

Date Limite de réception des candidatures

Les dossiers de candidature devront être soumis avant le **30 août 2016 à 20 heures GMT**.

Nota Bene :

Le PROP prévoit, pour ce poste, une rémunération attrayante de niveau international.